

Participation du groupe français de l'UIP au séminaire régional du groupe des Douze Plus sur les objectifs de développement durable Lisbonne – 5 et 6 juin 2019

Les 5 et 6 juin 2019 une délégation du groupe français de l'UIP, composée de Mme **Marie-Noëlle Battistel**, députée (Socialiste) de l'Isère, et M. **Frédéric Marchand**, sénateur (La République en Marche) du Nord, a participé au séminaire régional sur la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) organisé par le groupe géopolitique des Douze Plus de l'UIP, à l'intention de ses membres, à l'Assemblée de la République du Portugal (Palacio de Sao Bento), à Lisbonne. Onze délégations nationales étaient présentes.



Frédéric Marchand, sénateur, et Marie-Noëlle Battistel, députée

Le séminaire a été ouvert par M. Eduardo Ferro Rodrigues, Président de l'Assemblée de la République, puis Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'UIP, et M. Duarte Pacheco, député portugais, président du groupe géopolitique des Douze Plus.

La matinée du 5 juin a ensuite été consacrée à l'examen de la mise en œuvre de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure). Le débat a été introduit par M. Manuel Heitor, ministre des sciences, de la technologie et de l'enseignement supérieur du Portugal, M. Antonio Braz Costa, directeur général du Centro Tecnológico das Industrias Textil e do Vestuário (CITEVE), et M. Arlindo Oliveira, président de l'Instituto Superior Técnico de Lisbonne.

M. **Frédéric Marchand** est intervenu pour convenir que le Portugal est une référence au plan mondial pour la mise en œuvre de l'ODD 9. Les questions du caractère durable des procédés industriels de fabrication des textiles au Portugal et de la prévention des pollutions industrielles ont certes bien été abordées mais qu'en est-il de la seconde vie des produits textiles après leur usage ? La France a décidé d'interdire, par la loi, de jeter tous les invendus du textile, comme pour la plupart des biens de consommation ; cette interdiction sera effective en 2023. Comme en France, les grandes plates-formes de vente en ligne n'ont pas d'intérêt à mettre en place un recyclage des invendus au Portugal. Comment le Portugal compte-t-il traiter cette question ?

M. Antonio Braz Costa a répondu que cette question n'était pas de la seule responsabilité des industriels, qui n'ont effectivement pas mis en place des mécanismes de récupération. Les

vêtements portugais ne sont pas conçus en vue d'un recyclage. L'ingénierie, la conception et la fabrication devront être repensés pour y parvenir. Un process chimique pourrait être le plus adéquat pour parvenir à cette transformation aux fins d'un second usage des textiles. Les nouvelles technologies seront indispensables.

Mme **Marie-Noëlle Battistel** a félicité le Portugal pour son nombre de journées annuelles en totale autonomie énergétique (grâce aux énergies renouvelables) obtenues en 2016, 2017 et 2018 (respectivement 4, 3 et 3 jours, soit le record mondial) mais s'est interrogée sur l'évolution du mix énergétique du Portugal. Comment parvient-il à intégrer toutes les énergies renouvelables avec ses capacités de stockage ? Le Portugal est-il confronté à un problème d'acceptabilité sociale de la transformation de sa politique énergétique ? Concernant la question des mobilités, beaucoup de parlementaires français s'interrogent sur la fiscalité devant être appliquée au transport aérien ; quelle est la réflexion du Portugal ? L'État portugais intervient-il pour assurer une redistribution ? En dernier lieu, la blockchain devient une technologie importante dans le traitement des données mais elle est fortement consommatrice d'énergie. Quelles est l'appréciation du Portugal ?

M. Manuel Heitor a précisé que le ministre de l'environnement du Portugal est aussi celui de la transition énergétique. Le mix énergétique portugais utilise essentiellement les énergies hydraulique et éolienne. L'énergie solaire est moins intégrée car son utilisation individuelle a un coût élevé. Le Portugal est un exportateur net d'énergie grâce à son mix hydraulique et éolien. En matière de transport, le Gouvernement soutient l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de systèmes numériques pour la gestion de la circulation urbaine. M. Arlindo Oliveira a ajouté que la blockchain n'est pas une technologie qui révolutionnera la société car son application est limitée, elle n'est pas essentielle pour la révolution numérique. En matière de consommation d'énergie, la solution des pCPU (*physical central processing units*) est plus notable.

Dans l'après-midi du 5 juin, les parlementaires des Douze Plus ont visité la fondation Champalinaud, à Belem, où ils sont entretenus avec Mme Leonor Beleza, présidente de la fondation depuis sa création. Cette institution privée sans but lucratif a été créée en 2004 par donation de l'industriel Antonio de Sommer Champalinaud afin de soutenir la recherche scientifique et fournir des traitements pour les habitants en utilisant les résultats de cette recherche, les domaines des neurosciences et du cancer ayant été choisis pour mettre en œuvre les volontés de M. Champalinaud.

Les parlementaires ont ensuite visité l'Instituto Superior Tecnico de Lisbonne (école d'ingénieurs - architecture, ingénierie, sciences et technologie - créée en 1911, accueillant 11 500 élèves au sein de l'Université de Lisbonne, constituant la plus grande faculté d'enseignement supérieur du Portugal et gérant ses plus prestigieux laboratoires et centres de recherche). Après une présentation, les parlementaires ont visité les unités de recherche en robotique, en exploration sous-marine automatisée et l'atelier de construction automobile de compétition sur circuit.

Le 6 juin, les travaux du séminaire ont été consacrés à la mise en œuvre de l'ODD 3 (santé et bien-être). Les débats ont été introduits par M. Adalberto Campos Fernandes, professeur, ancien ministre de la santé, M. Francisco George, président de la Croix-Rouge portugaise, Mme Cecilia Widegren, députée suédoise, et Mme Emilia Aragon, du bureau régional de l'OMS pour l'Europe (par vidéoconférence).

M. **Frédéric Marchand** a souhaité aborder une question non évoquée par les intervenants : la difficulté pour de nombreux citoyens européens de trouver un médecin et l'apparition de déserts médicaux dans certains territoires où aucun médecin ne vient s'installer malgré les moyens mis en avant par les collectivités locales pour les attirer. En France, les médecins

préfèrent s'installer dans les métropoles. Ce constat est-il partagé par les autres délégations des Douze Plus ? (*acquiescements dans la salle*) De quelles possibilités disposent les parlementaires pour contrecarrer cette situation ? On pourrait encourager les médecins étrangers à venir s'installer mais les pays d'origine de ces médecins sont confrontés au même problème. La télémédecine est une solution mais faute de médecins elle n'est souvent pas praticable et beaucoup de populations des zones concernées n'ont pas accès à cette technologie faute d'infrastructure adaptée dans les campagnes.

Mme Hortense Martins, députée portugaise, a indiqué que le Portugal était confronté au même problème. Il étudie la possibilité d'améliorer les carrières des médecins installés dans les villages et d'accroître l'attrait des régions désertées.

M. Adalberto Campos Fernandes s'est également déclaré préoccupé par cette situation. Le Portugal n'arrive pas à fixer des médecins dans l'Algarve ou l'Alentejo. Mais le problème est européen : les médecins polonais préfèrent ainsi s'installer en Allemagne ou en France. Il est difficile de stopper cette tendance. Le problème se pose également pour l'offre de médecines spécialisées, les médecins spécialistes portugais étant davantage attirés par un travail dans des institutions plutôt que par une installation dans les provinces. Le problème tient au modèle de développement que nous proposons pour nos territoires ; le Portugal réfléchit à la création d'unités territoriales intégrées entre le Portugal et l'Espagne, par exemple. Comme en Suède, la décentralisation est la meilleure réponse à donner. Mme Cecilia Widegren a ajouté que les médecins devaient être déchargés au maximum des tâches bureaucratiques. La télémédecine par Skype offre l'avantage d'éviter des déplacements et ainsi atteindre davantage de populations. Mme Emilia Aragon a estimé que le paradigme de la santé devait être changé afin de s'interroger sur les façons de rendre attractifs des territoires et mettre en valeur leurs potentiels.



Les représentants des 11 délégations nationales

Le séminaire a été conclu par Mme Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'UIP, et M. Jorge Lacao, vice-président de l'Assemblée de la République.